

PROTOCOLE DE BASE

POUR L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DES ENFANTS

À PARTIR DU 01/09/2020

DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19



Écoles de devoirs - Ateliers récréatifs - Ludothèques - Cinémômes - ...

PRÉSENCES

COALA tient un registre de présences à jour, tant pour les participant•e•s et les encadrant•e•s que pour les personnes extérieures. Le traitement de ces données se fait en conformité avec le RGPD. Le référent médical y aura accès uniquement en cas de COVID suspecté.



Un.e participant.e ne peut se présenter à l'activité que s'il ne présente aucun signe de maladie.

Pour les activités nécessitant une inscription préalable, une fiche santé concernant le•la participant•e pourra être demandée.

COALA se réserve le droit de renvoyer un•e participant•e en cas de manifestation de symptômes tels que

- » la fièvre,
- » la toux,
- » le nez qui coule,
- » des difficultés respiratoires,
- » des douleurs à la gorge.

Groupe à risque : Si un•e participant•e ou encadrant•e fait partie d'un groupe à risque, cela doit nous être signalé. Le conseil d'un médecin sur la participation est recommandé.

CAPACITÉ D'ACCUEIL & ORGANISATION DES GROUPES

Nos capacités d'accueil et l'organisation des groupes sont maintenues comme d'ordinaire.

ORGANISATION DES ARRIVÉES ET DÉPARTS

Les mesures de sécurité sanitaire seront rappelées lors de la première participation.



La personne amenant un enfant à l'activité ne doit présenter **aucun symptôme de COVID-19**. Lors de l'arrivée, elle doit porter un masque, respecter les mesures de distanciation physique et rester à l'extérieur du bâtiment.

Le temps d'échange oral avec les responsables des enfants est nécessaire, mais sera au maximum limité à l'essentiel. La coordination reste bien entendu à votre écoute par téléphone ou par mail.

Les personnes responsables des enfants reçoivent, par mail ou courrier, un exemplaire de ce protocole simplifié s'adressant aux enfants, pour que chacun soit préparé au mieux.

PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE DES ACTIVITÉS

Les équipes d'animation sont sensibilisées aux mesures sanitaires et de sécurité. Elles sont attentives à leur respect durant les activités.

De façon générale, l'aménagement des locaux, l'organisation des activités, ainsi que l'encadrement des enfants a été réfléchi en équipe pour assurer au mieux les recommandations émises par les autorités compétentes. Une évaluation constante de ces mesures est organisée en équipe.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Nos activités se dérouleront de la manière la plus « normale » et « habituelle » possible.

Les enfants seront associés, de la manière la plus ludique possible, au respect des consignes sanitaires (exemples : affichage de visuels attrayants et parlants, routine du lavage de mains en chanson, utilisation ludique de la poubelle, ...).

Le lavage des mains dès l'arrivée ainsi qu'avant et après chaque activité et repas sera rappelé.

L'utilisation des espaces extérieurs sera privilégiée un maximum, dans la mesure du possible.

MESURES SANITAIRES ET D'HYGIÈNE

Nous rappellerons régulièrement les mesures en vigueur depuis le début de la crise sanitaire :

- » Toux et éternuement dans le pli du coude
- » Mise à disposition et utilisation de mouchoirs à usage unique
- » Lavage fréquent des mains, ou savon.
- » Utilisation de poubelle avec couvercle
- » Aération fréquente des locaux

Port du masque

De façon générale, les animateurs porteront le masque.

Exception lors d'activités où la distanciation physique est possible.

Nettoyage et désinfection

Les **locaux** seront aérés et nettoyés régulièrement.

Les **surfaces** les plus fréquemment touchées (tables, poignées de porte,...) seront désinfectées chaque jour.

Les **toilettes** seront nettoyées, désinfectées et aérées plusieurs fois par jour.

Procédure d'urgence en cas de suspicion d'infection au COVID-19

COALA respecte une procédure d'urgence définie par le protocole ATL, avec notamment, un lieu d'isolement dans un espace dédié. Le•la responsable de l'enfant et le référent médical externe (défini pour chaque lieu) seront systématiquement contactés. Au besoin, le•la responsable de l'enfant se rendra rapidement disponible pour récupérer ce dernier.